

Marot bientôt après fit fleurir les ballades,
Tourna des triolets, rima des mascarades. (Boileau, *Art poétique*, chant 7.)

Seul en un coin, pensif et consterné,
Rimant une ode et n'ayant point d'âne. (Voltaire, *le Pauvre Diable*.)

RISQUE, péril, danger : « Un menteur court grand *risque* de n'être ja-
« mais cru, lors même qu'il dit la vérité. » — « Il y a des hommes qui met-
« tent une sorte d'intrépidité à courir tout le *risque* de l'avenir, ne pensant
« jamais au présent. » (La Bruyère.)

Le genre de *risque* a été longtemps incertain. Pascal, Scarron, Bouhours
l'ont employé au féminin; mais le masculin a prévalu.

Ménage (page 460 de ses *Additions et Changements*) et Trévoux (dans
son *Dictionnaire*) pensent que ce mot est ordinairement masculin. L'Acadé-
mie est également de cet avis; elle en excepte cependant cette phrase où
l'on dit : à toute *risque*, pour dire à tout *hasard*.

— Telle était l'opinion de l'Académie en 1762, et elle subsiste jusque
dans l'édition de Moutardier en 1802. Mais en 1835 l'Académie dit à tout
risque et n'admet plus d'exception. A. L.

ROCAILLEUX, EUSE. Mot nouveau que l'Académie a recueilli; il est
usité au propre et au figuré. Au propre, on dit un *chemin rocailleux*, pour
dire un chemin plein de rocailles, de petits cailloux. Au figuré, on dit *des*
vers rocailleux, un *style rocailleux*.

ROI se dit par extension de tout ce qui domine sur une espèce, de ce
qu'il y a de meilleur dans son genre :

Le chêne audacieux, *roi des monts* solitaires,
Tombe sous les assauts de l'âge et des autans. (Baour-Lormian.)

Noble fils du printemps, le lis majestueux,
Qui ne craint plus des vents le souffle impétueux,
Élève avec fierté sa tige souveraine,
Il est le *roi des fleurs*, dont la rose est la reine. (Boisjolin.)

Roi se prend encore au figuré et dans un sens moral, pour exprimer ce
qui exerce un empire absolu sur notre âme, sur nos passions :

La noble indépendance est le dieu d'un grand cœur,
Et nos *rois* sont la patrie et l'honneur.
(Dulard, *la Fondation de Marseille*, chant IV.)

En parlant de l'homme sage et modéré dans ses desirs, Racan a dit :

Roi de ses passions, il a ce qu'il désire ;
Son fertile domaine est son petit empire. (*Stances sur la vie champêtre*.)

ROUCOULEMENT. Bruit que fait l'oiseau qui roucoule. Ce mot, dit
M. Nodier, est un mot harmonieux et utile que l'Académie n'a pas mis dans
son *Dictionnaire*, et qu'il est bon d'admettre. M. de Châteaubriand, Buffon,
Delille et de Pezay en ont fait usage.

— L'Académie l'a adopté en 1835.

ROUGIR, verbe actif, se dit au propre et au figuré : « Leur sang *rougis-*
« *sait* la terre. » (L'Académie.)

Mais sitôt que Séide
Aura rougi ses mains de ce grand homicide. (Voltaire, *Mahomet*, acte IV, sc. 1.)

A peine son sang coule et fait rougir la terre,
Les dieux font sur l'autel entendre le tonnerre.
(Racine, *Iphigénie*, sc. dernière.)

... Et la Phrygie
Cent fois de votre sang a vu ma main rougie.
(Racine, *Andromaque*, acte I, sc. 4.)

ROULER. Ce verbe est souvent employé dans le style noble et en poésie.
En voici quelques exemples :

Un torrent débordé qui, d'un cours orageux,
Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux.
(Boileau, *Art poétique*, chant I.)

« La mollesse, l'éclat de la naissance, le faste qui accompagne les digni-
« tés, c'est là-dessus que *roulent* nos projets, nos desirs, nos espérances. »
(Massillon.)

Le superbe Eridan, le souverain des eaux,
Traîne et roule, à grand bruit, forêts, bergers, troupeaux.
(Delille, *les Géorgiques*, livre I.)

Les étoiles *roulaient* dans un profond silence. (Le même.)
Elle dit, et *roulant* son projet dans son âme,
De ses jours odieux cherche à rompre la trame. (Le même, *Énéide*, livre IV.)

Des pleurs cruels, amers, arrachés au malheur,
Qui *roulaient* dans ses yeux, sans soulager son cœur.
(La Harpe, Épître à M. le comte de Schowaloff.)

RUSTAUD, RUSTRE. C'est faute d'éducation, faute d'usage, qu'on est
rustaud; c'est par humeur et par rudesse de caractère qu'on est *rustre*.

Un gros, un franc paysan a l'air *rustaud*, la mine *rustaude*; un homme
farouche et bourru a l'air *rustre*, la mine *rustre*. (Roubaud, *Synonymes*.)

S

S. Ce substantif est féminin suivant l'appellation ancienne, et masculin
suivant l'appellation moderne. (L'Académie.)

SAIGNER. Beaucoup de personnes, dans l'intention de distinguer le sens
propre d'avec le sens figuré, disent : SAIGNER PAR le nez, SAIGNER AU nez, en
parlant de quelqu'un qui perd du sang par le nez; et dans un sens prover-
bial et figuré, elles disent : SAIGNER DU nez; pour dire manquer de résolution,
de courage; mais *saigner au nez* ne voudrait dire autre chose que tirer du
sang du nez, comme on en tire du bras, du pied, etc.; ainsi, au figuré
comme au propre, SAIGNER DU nez est la seule expression qui soit admise. (*Le*
Dictionnaire de l'Académie. — Urb. Domergue, page 121. — Gattel, au
mot *Saigner* et au mot *Nez*. — M. Boinvilliers, page 308 de sa *Grammaire*.
— M. Laveaux, etc.)

SANCTUAIRE. Ce mot se dit figurément de tout lieu qui doit inspirer

un certain respect religieux : « Le *sanctuaire* des lois, de la justice; le *sanctuaire* de la vertu, de l'innocence; le *sanctuaire* des arts. »

Il est, entre la terre et la voûte des cieus,
Un *sanctuaire* auguste où le maître des dieux
A déposé les plans de ses vastes ouvrages. (Delille, *l'Imagination*, chant V.)

En parlant du Louvre, Thomas a dit :

C'est le palais des arts, c'est leur séjour sacré;
Ils s'y rendent en foule, et dans ce *sanctuaire*
Chaque art a son génie et son dieu tutélaire. (La *Péride*, chant III.)

SANG FROID (DE), DE SANG RASSIS. Ménage (ch. 327° de ses *Observations*) est d'avis qu'il vaut mieux dire *de sang froid*, comme les Italiens, qui disent : *a sangue freddo*, et *de sens rassis*, comme les Latins disent *sedatâ mente*.

Roubaud dit *de sang froid*, de préférence à *de sens froid*, par la raison que c'est le propre du *sang*, et non pas du *sens*, de s'échauffer, de s'enflammer, de se refroidir et de se glacer :

Je l'avoue entre nous, quand je lui fis l'affront,
J'eus le *sang* un peu chaud et le bras un peu prompt.
(Le *Cid*, acte II, sc. 1.)

Le comte de Gormas à don Arias.

Il préfère aussi *de sens rassis* à *de sang rassis*, quoiqu'on entende par le mot *sens*, soit le jugement et la raison, soit le sens ou les organes, soit le *sens* ou le *bon sens*, l'assiette ou l'état naturel de la chose. *Rassis* suppose seulement le trouble, l'agitation, un désordre; il marque le retour de la chose dans son assiette, dans sa première situation, à son état naturel. Ainsi l'on dira fort bien *de sens rassis*, pour désigner que la chose a repris son vrai *sens*, son état propre; *de sens rassis*, pour exprimer la cessation du désordre des *sens*, des esprits; *de sens rassis*, lorsque le *sens*, la raison, l'esprit, auparavant agités ou troublés, seront rentrés dans le calme et dans l'ordre accoutumé. C'est ainsi que, par trois acceptions différentes, *sens rassis* rend également bien la même idée. Enfin on dit : « Être hors de *sens*, « n'être pas dans son bon *sens*, avoir les *sens* renversés, perdre le *sens*. » — « Qui perd son bien perd son *sens*, » et non pas *perd son sang*.

..... Je bais ces vains auteurs
Qui s'affligent par art, et fous de *sens rassis*,
S'érigent, pour rimer, en amoureux transis.
(Boileau, *Art poétique*, chant II.)

Présentement si l'on consulte le *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1762 et de 1798, on lira au mot *Sang* : « On appelle *sang froid* l'état de « l'âme qui n'est pas agitée d'une passion violente. »

Et au mot *Sens*, mêmes éditions : Ce mot signifie la faculté de comprendre la chose et d'en juger selon la droite raison : « Il est *de sens rassis*, il a le « *sens* troublé, égaré. »

Il est vrai qu'au mot *Rassis*, édition de 1762, on lit : « On dit fréquemment *de sang rassis*, pour dire sans être ému, sans être troublé; » mais ce

n'est qu'au mot *Rassis*, et dans cette édition, que l'Académie écrit *sang rassis*; et alors elle se trouve d'une opinion contraire à celle qu'elle émet au mot *Sens*, même édition, et à celle qu'elle émet au mot *Rassis* et au mot *Sens*, dans l'édition de 1798. En conséquence, nous pensons que *de sang rassis* est une faute échappée à l'imprimeur, et que l'on doit écrire *de sang froid* et *de sens rassis*, puisque d'ailleurs cette orthographe se trouve conforme à celle qu'ont adoptée Ménage, Roubaud, Wailly, Trévoux, Gattel, etc., etc.

— Cette conclusion est aussi celle de l'Académie en 1835. Il ne peut pas y avoir de doute aujourd'hui. A. L.

SANGLANT, ENSANGLANTÉ. Féraud doute que le premier de ces mots se dise des personnes; mais il ne donne pas de raison de son doute, et Laveaux ne voit pas pourquoi on ne dirait pas d'un homme couvert du sang qui coule de ses plaies, qu'il est tout *sanglant*. Féraud pense qu'il faut dire en ce sens tout *ensanglanté*, ou tout *couvert de sang*. Mais *ensanglanté*, ou *couvert de sang*, se dit d'un sang qui vient de dehors, et *sanglant*, d'un sang qui vient de l'objet même ou qui a été causé par l'objet : une *blessure est sanglante*, une *épée est sanglante*, et la *terre est ensanglantée*.

Cette opinion nous paraît d'autant plus fondée, qu'on trouve dans Racine :

Les vainqueurs tout *sanglants*..
Il dompta les mutins, reste pâle et *sanglant*
Des flammes..
Ce héros dans mes bras est tombé tout *sanglant*.

Dans Boiste : « On vit des soldats tout *sanglants* de blessures. »

— L'Académie ne donne point d'exemple où le mot *sanglant* soit joint à un nom de personne, mais elle définit ce mot, *taché de sang*, *souillé de sang*. Il répond d'ailleurs au mot latin *sanguinolentus* qui peut se rapporter aux personnes; et nos bons écrivains en ont fait usage dans ce sens. En poésie et dans le style oratoire, cette épithète s'applique, dans un sens figuré, à tout ce qui rappelle des idées de sang. Racine a dit : « Des ordres *sanglants*, le *sanglant* privilège, la nouvelle *sanglante*; » et Bossuet : « L'histoire *sanglante* de ces combats. » A. L.

SCEAU. Ce mot s'emploie, dans le style noble, au propre et au figuré :

Voici ce même *sceau* dont Ninus autrefois
Transmit aux nations l'empreinte de ses lois. (Voltaire, *Sémiramis*, acte I, sc. 2.)
Souvenez-vous pourtant que ma famille illustre
De l'assistance au *sceau* ne tire point son lustre. (Boileau, *Épître X*.)

Au figuré : « Le *sceau* de Dieu était sur Madame. » (Bossuet.) — « Le citoyen obscur, en imitant la licence des grands, croit mettre à ses passions « le *sceau* de la grandeur et de la noblesse. » (Massillon.)

Sous le *sceau* du secret au grand-prêtre laissé.
(Racine, *Athalie*, acte V, sc. 2.)

Dieu, déployant sur lui sa vengeance sévère,
Marqua ce roi mourant du *sceau* de sa colère. (Voltaire, *la Henriade*, chant III.)

La trahison, le meurtre, est le *sceau* du mensonge.

(Voltaire, *la Henriade*, chant II.)

SCEPTRE. On ne dit pas seulement ce mot du *sceptre* pris au propre, et figurément du pouvoir souverain. Il a une signification plus étendue. On dit figurément : *le sceptre des mers*, *le sceptre des arts*, *le sceptre de la terre*, etc., etc., pour exprimer l'autorité absolue qu'on exerce sur la terre, sur la mer, la supériorité que l'on obtient dans les arts, etc.

Les métaux ont poli les nations barbares ;
Du *sceptre* de la mer ils ont armé nos mains,
Et d'une chaîne d'or rapproché les humains. (Thomas, *la Pétréide*.)

Son orgueil affectait l'empire de la terre
Et le *sceptre* des eaux. (Lebrun.)

Doux et profond esprit, plein d'un charme ineffable,
La Fontaine tient seul le *sceptre* de la fable.
(Chaussard, *Poétique secondaire*, chant II.)

... Quand le destin m'offrirait à mon choix
Le *sceptre* du génie ou le trône des rois,
Non, je ne voudrais pas rajeunir d'un soleil.
(De Lamartine, *Méditations poétiques*.)

Le trident de Neptune est le *sceptre* du monde. (Lemierre.)

SECOND. Ce mot, employé comme adjectif numéral, exprime le rang qui est immédiatement après l'adjectif numéral, *premier* : « Il n'est pas le *premier*, il n'est que le *second*. » (L'Académie.)

Tous les premiers forfaits coûtent quelques efforts ;
Mais, Attale, on commet les *seconds* sans remords.
(Racine, *les Frères ennemis*, acte III, sc. 6.)

Lorsque dans une comparaison on s'est servi d'abord du mot *premier*, on doit, dit M. Boinvilliers, faire usage ensuite du mot *second* ; on n'imitera donc pas un historien qui a dit : « Démocrite et Héraclite étaient deux philosophes d'un caractère bien opposé : le *premier* riait perpétuellement des folies humaines, l'*autre* pleurait sans cesse sur les désordres de la société ; » il fallait dire : le *premier* riait... le *second* pleurait... ou encore : l'*un* riait, l'*autre* pleurait.

Cette opinion peut avoir quelque fondement ; cependant La Harpe a dit (dans son *Cours de littérature*, en parlant de Corneille et de Racine) : « Le *premier*, naturellement porté au grand, a subordonné l'art à son génie ; l'*autre*, plus souple et plus flexible, a vu dans la terreur et la pitié les ressorts naturels de la tragédie ; » et beaucoup d'autres auteurs se sont exprimés de même : de sorte que nous pencherions à croire que cette tournure de phrase n'est pas une faute assez grave pour qu'on doive la relever.

— Cela est si vrai que l'Académie elle-même dit au mot *autre* qu'il s'emploie avec l'article, « comme une sorte de relatif, et s'oppose à l'un, les uns, » ou à quelque autre *terme analogue*. » Ce qui semble autoriser la tournure critiquée. A. L.

SECOND, DEUXIÈME. On dit également *le premier*, *le second*, *le troisième*, *le quatrième*, etc., et *le premier*, *le deuxième*, *le troisième*, *le quatrième*, etc.

Mais il y a cette différence que *le deuxième* fait songer nécessairement au *troisième*, qu'il éveille l'idée d'une série, et que *le second* (celui qui est immédiatement après le premier) éveille l'idée d'ordre sans celle de série. On dira donc d'un ouvrage qui n'a que deux tomes : *voici le second tome* et non pas *le deuxième* ; et de celui qui en a plus de deux : *voici le deuxième tome*, ou, si l'on veut, *voici le second tome*.

On dit, par la même raison, je demeure au *second*, parce qu'on ne veut pas faire l'énumération des étages de la maison, on veut seulement indiquer qu'on demeure au dessus du premier. (M. Chapsal et M. Boniface, *Manuel des Amateurs de la langue française*, 2^e année, n^o 8.)

SECOUER. L'Académie ne donne ; au figuré, que ces deux exemples : « Secouer le joug des passions, secouer les préjugés. » Massillon a dit : « *Secouer* le joug des bienséances, de la foi, de la religion, de la vertu. » Boileau (*le Lutrin*, chant VI) :

Le moine *secoua* le cilice et la haire.

Fléchier : « *Secouer* le joug de l'obéissance. » Bossuet : « *Secouer* le joug insupportable de la tyrannie. » Et Delille, dans un autre sens :

Avant que la discorde, ensanglantant la terre,
Revienne *secouer* les torches de la guerre.

SÉCULAIRE. L'Académie dit qu'il n'est guère d'usage qu'en parlant des jeux séculaires des anciens et des poèmes séculaires que l'on faisait dans ces occasions. Mais elle ajoute que ce mot, dans le style soutenu, signifie aussi qui est âgé d'un siècle. En effet, les poètes l'ont pris comme synonyme de *fort vieux*, qui jouit d'une très longue vie.

La foudre en sa colère
Frappe des hauts rochers la cime *séculaire*.
(Baour-Lormian, *Jerusalem délivrée*, chant VI.)

Les ailes d'un hibou, la peau d'une vipère,
Et le bec d'un corbeau, dépouille *séculaire*.
(De Saint-Ange, traduction des *Métam.*, livre V.)

SEIN. L'on dit au figuré : *le sein des plaisirs*, *des voluptés*, *du vice*, *de la vertu*, etc., etc.

Je laissai mon vaisseau fendre le *sein* de l'onde. (Voltaire.)
Du *sein* de ma patrie il fallut m'exiler. (Le même, *OEdipe*, acte IV, sc. 1.)
Goûtez des jours sereins nés du *sein* des orages. (Le même, *Méropé*, I, 1.)

Leur courage a franchi ces routes inconnues,
Et leur front orgueilleux se perd au *sein* des nues. (Verninac de Saint-Maur.)

SEMAINE, substantif féminin. Division du temps, de sept jours en sept jours, depuis le *dimanche*, qui est le premier, jusqu'au *samedi* inclusivement. (*L'Encyclopédie* in-folio, au mot *Semaine*. — *La Cosmographie* de Buy de Mornas, page 98. — *Le Dictionnaire de l'Académie*, aux mots *Se*

maine, *Dimanche, Lundi, Mardi*, etc. — Les *Dictionnaires* de Féraud, de Gattel, de Laveaux; le *Dictionnaire de la fable* de M. Noël, et les *Tables chronologiques* de Lenglet-Dufresnoy.)

Beaucoup d'auteurs et, à leur exemple, beaucoup d'autres personnes écrivent *lundy, mardy, mercredy*, etc., avec un *i* grec final au lieu d'un *i* voyelle; mais comme cette lettre n'est plus admise dans notre orthographe pour les mots qui sont purement français, c'est une faute de les imiter. (Mêmes autorités.)

— D'ailleurs cette terminaison vient du latin *dies*, qui exclut par conséquent *Py*; lundi, *lunæ dies*; mardi, *martis dies*, etc. A. L.

SEMER. L'Académie donne plusieurs exemples de ce mot employé au figuré; en voici quelques uns qu'on peut y ajouter: « On ne recueille dans un âge avancé que ce qu'on a semé les premières années de sa vie. » (Massillon.) — « Combien de réputations sauva-t-elle des mauvais bruits qu'allait semer la haine d'un ennemi. » (Fléchier.)

Un bruit sourd que déjà l'on commence à semer.

(Racine, *Athalie*, acte III, sc. 4.)

Sémiramis, à ses douleurs livrée,

Sème ici les chagrins dont elle est dévorée.

(Voltaire, *Sémiramis*, acte I, sc. 1.)

Je leur semai de fleurs les bords des précipices.

(Racine, *Athalie*, acte III, sc. 3.)

Dans nos champs engraisés de tant de funérailles

Vous semiez le carnage, et le trouble et l'effroi.

(Crébillon.)

J'y reconnais un maître à qui rien n'a coûté,

Et qui dans nos déserts a semé la lumière,

Ainsi que dans nos champs il sème la poussière.

(L. Racine, *la Religion*, chant I.)

Heureux si les fâcheux, prompts à vous y chercher,

N'y viennent point semer l'ennuyeuse tristesse.

(Boileau, *Épître VI*.)

SENS. Ayant plus d'une fois fait usage, dans le cours de cette Grammaire, des mots *sens propre*, *sens figuré*, *sens abstrait*, *sens concret*, *sens absolu*, *sens relatif*, *sens défini*, *sens indéfini*, nous croyons devoir donner à nos lecteurs une définition exacte du mot *sens* sous ces diverses acceptions.

Et d'abord, *sens propre*, *sens figuré* s'appliquent aux mots, et *sens abstrait*, *sens concret*, *sens absolu*, *sens relatif*, *sens défini*, et *sens indéfini*, s'appliquent aux phrases et aux idées.

Le *sens propre* est la signification primitive du mot sans aucune altération, comme quand on dit: « Le feu brûle, la lumière nous éclaire, » les mots *brûle*, *éclaire* sont employés dans la signification primitive qui leur appartient et qui convient à chacun d'eux, et dès lors ils sont dans le *sens propre*.

Le *sens figuré* a lieu lorsqu'un mot, tout en conservant sa signification naturelle, est lié à un autre mot auquel il ne convient que sous un rapport métaphorique; ainsi dans cette phrase: « Une imagination brillante, brû-

« lante; » les mots *brillante*, *brûlante* sont dans le sens figuré, parce qu'on semble donner aux facultés invisibles de l'esprit la propriété physique par laquelle le feu et la lumière font impression sur nos organes.

Le *sens abstrait* est, en général, celui dans lequel on s'occupe d'une pensée sans avoir égard aux autres choses qui ont un rapport naturel et nécessaire avec cette pensée. Par exemple, toute substance physique est naturellement étendue en longueur, en largeur et en profondeur: si l'on s'occupe de la profondeur, sans égard à la longueur ni à la largeur, on fait *abstraction* de ces deux dernières, on considère la profondeur dans un *sens abstrait*; ainsi l'*abstraction* est une séparation que l'esprit fait d'une ou de plusieurs propriétés d'un sujet, pour s'en occuper exclusivement.

Le *sens concret*, au contraire, consiste dans le sujet uni au mode ou le mode uni au sujet; c'est-à-dire, à regarder le sujet et la qualité comme ne faisant qu'une même chose et un être particulier; par exemple, ces phrases: *Une longue table, deux chevaux de poste, un tableau gracieux* sont dans un *sens concret*, puisque les adjectifs ne forment qu'un tout avec leurs sujets. Ainsi le *sens concret* renferme toujours deux idées, savoir: celle du sujet et celle de la qualité et de la propriété.

Le *sens absolu* est un sens qui exprime une chose considérée en elle-même, et qui n'a aucun rapport à un autre; un sens qui est accompli, circonscrit, et sans aucune sorte de relation; par exemple, si je dis que *la terre est opaque*, cette phrase est dans le *sens absolu*; on n'attend rien de plus, aucune idée relative, aucune idée accessoire, aucun objet de comparaison ou de dépendance.

Le *sens relatif*, au contraire, est un sens qui a relation à quelque chose, ou qui sert à l'expression de quelque rapport; par exemple, si je dis que *l'esprit est préférable à la beauté*, cette phrase est dans le *sens relatif*, parce que je considère l'esprit relativement à la beauté.

Le *sens défini* s'entend d'une phrase où le sens est déterminé, où le sujet est dénommé, comme quand je dis: « Un cube est un corps régulier, composé de six faces carrées, qui toutes sont égales aussi bien que ses angles; » le *sens défini* de cette phrase est déterminé et tombe sur un objet particulier qui est le cube.

Le *sens indéfini* s'entend de toutes les façons de parler qui ont quelque chose de vague, c'est-à-dire, qui ne présentent rien de fixe à l'idée, qui n'expriment enfin qu'une pensée générale, une pensée qui ne tombe sur aucun objet particulier; par exemple, si je dis: « Croit-on avoir satisfait à tous les devoirs de chrétien, quand on n'a rendu service à personne? » Cette phrase offre une pensée générale, le *sens* est indéterminé, indéfini, car on ne désigne qui que ce soit de qui l'on dise qu'il n'a rendu service à personne. (*Encyclopédie* in-folio, au mot *Sens*. — Fontenai, *Dictionnaire de l'Élocution*.)

SENS DESSUS DESSOUS. Façon de parler adverbiale et familière qui signifie qu'une chose est totalement bouleversée.

Vaugelas (31^e Remarque) veut que l'on écrive *sans dessus dessous* avec un *a* au mot *sans*, pour dire que la confusion est telle dans la chose dont on parle, et l'ordre tellement renversé, qu'on n'y reconnaît plus ce qui devrait être dessus ou dessous.

Chapelain et Th. Corneille pensent qu'il faut écrire *sens dessus dessous* avec un *e* au mot *sens*; et ils croient que c'est la seule bonne orthographe, la seule qui puisse exprimer que ce qui était dans une bonne situation se trouve dans une autre.

Ménage, dans ses *Observations sur la langue française*, 13^e chapitre, est de ce sentiment, et il dit que *sens* est un vieux mot gaulois qui signifie côté, comme en cette phrase du vieux langage, qui est encore en usage parmi le peuple: « Tournez-vous d'un autre *sens*, » c'est-à-dire, « tournez-vous d'un autre côté; » il est d'avis qu'alors *sens dessus dessous* signifie que, quand la chose est renversée, ce qui était au côté d'en haut se trouve au dessous, et il ne pense pas que dans cette phrase: « Renverser un coffre *sens dessus dessous*, » le coffre renversé n'ait ni dessus ni dessous, étant certain qu'il a un nouveau dessous qui est dessus, ce qui lui semble fort bien exprimé par ces paroles: *sens dessus dessous*. Le P. Chifflet (*Essai d'une parfaite Grammaire*, page 115 de l'édition d'Anvers) et De la Touche (*Art de bien parler*, page 413) se rangent également à cet avis. Le *Dictionnaire* de Richelet, celui de Trévoux et celui de Féraud l'adoptent aussi.

Plusieurs écrivains en ont de même fait usage; Racine a dit: « Nos bombes tombaient aussi à tous moments sur ces demi-lunes et semblaient les renverser *sens dessus dessous*. » (*Lettre XVIII à Boileau*.)

Je crois qu'à mon avis tout le monde radote,
Qu'il a la tête vide et *sens dessus dessous*. (Régnier, Satire XIV.)

Et Molière (*les Femmes savantes*, acte II, sc. 7):

Vous devriez brûler tout ce meuble inutile,
Et vous mêler un peu de ce qu'on fait chez vous,
Où nous voyons aller tout *sens dessus dessous*.

Enfin, l'Académie, dans son *Dictionnaire*, a levé toute incertitude en écrivant *sens dessus dessous* avec un *e* au mot *sens*. — Lemare, Laveaux, Gattel, Boiste, Wailly et Planche ont aussi adopté cette orthographe.

Sens sus dessous est un barbarisme.

SENSIBLERIE. Affectation, exagération de sensibilité; fausse sensibilité. Ce mot nouveau se trouve dans Boiste, Laveaux et Noël: « Les êtres privés de la vraie sensibilité abondent en *sensiblerie*. » (Mercier.)

— L'Académie, en 1835, admet aussi ce mot: « Cette femme est ridicule pour sa *sensiblerie*. » Mais c'est une expression du style familier. A. L.

SENTIER. L'Académie ne parle, au figuré, que du *sentier* de la vertu; on dit aussi le *sentier* ou les *sentiers* de la gloire, de la justice, de l'honneur. « Le seigneur guide lui-même les souverains dans les *sentiers* de la justice, et leur révèle les secrets de sa sagesse. » (Fléchier.)

Et toujours de la gloire évitant le *sentier*,
Ne laisser aucun nom et mourir tout entier.
(Racine, *Iphigénie*, acte I, sc. 2.)
Du sceptre des héros le timide héritier
Fuit bientôt de l'honneur le timide *sentier*. (Lebrun.)

SENTIMENTAL. Qui a le sentiment pour objet; où il entre une sensibilité excessive et souvent affectée. Ce mot nouveau se trouve dans Boiste, Laveaux et l'Académie: « Des expressions *sentimentales*, une tirade *sentimentale*. »

SENTINELLE, substantif féminin. Soldat qui fait le guet le jour ou la nuit pour la garde d'un camp, d'un palais, etc.

Dans l'*Encyclopédie* in-folio, dans Domergue, Trévoux, Richelet, Wailly, Féraud, et enfin dans le *Dictionnaire de l'Académie*, édition de 1762, ce mot est toujours employé au féminin.

Cependant, dans l'édition de 1798, l'Académie dit que quelques écrivains le font masculin; en effet, on en trouve des exemples dans Voltaire, qui a dit, au sens figuré:

Ce sentiment si prompt, dans nos cœurs répandu,
Parmi tous nos dangers *sentinelle assidu*. (5^e Discours Sur la Nat. du Plaisir.)

Dans Delille (traduction du *Paradis perdu*, livre II):

Ces postes menaçants, ces nombreux *sentinelles*,
Qui veillent nuit et jour aux portes éternelles.

Dans M. de Fontanes: « L'oreille du lion est le plus sûr *sentinelle*. »

— L'Académie, en 1835, signale cette licence prise par les poètes, et elle semble la tolérer. Mais l'usage ne paraît pas encore avoir consacré cette exception. A. L.

SERPENT. L'Académie ne donne d'exemples de ce mot, employé au figuré, que ceux-ci: « C'est un *serpent* que j'ai réchauffé dans mon sein; le *serpent* est caché sous les fleurs »

En voici d'autres qui méritent d'être cités: « M. Le Tellier savait connaître, même sous les fleurs, la marche tortueuse de ce *serpent*. » (Bossuet.) — « Combien de fois arrête-t-il leur flatterie qui, comme un *serpent* tortueux, allait se glisser dans son sein! » (Fléchier.)

Madame, savez-vous quel *serpent* inhumain
Iphigénie avait retiré dans son sein? (Racine, *Iphigénie*, acte V, sc. 4.)

En vain contre Henri la France a vu longtemps
La calomnie affreuse exciter ses *serpents*. (Voltaire, Éptre.)

SERVIR: Cela ne sert de rien, cela ne sert à rien. » Voyez, page 1251, au mot *Rien*, si ces deux locutions peuvent être employées indistinctement.

SEUIL. L'Académie ne parle pas de ce mot au figuré; voici des exemples où il y est heureusement employé:

Je les aime encor mieux qu'une bigote altière
Qui, dans son fol orgueil, aveugle et sans lumière,
A peine sur le *seuil* de la dévotion,
Pense atteindre au sommet de la perfection. (Boileau, Satire X.)

Ainsi sans votre appui les élèves de Flore (les fleurs)
Tomberaient abattus à leur première aurore,
Et du *seuil* de la vie enlevés sans retour,
Iraient peupler les champs du ténébreux séjour. (Castel, *les Plantes*, chant I.)

SEUL, placé avant son substantif, a un sens bien différent de *seul* placé après.

Un *seul mot* signifie un mot considéré relativement à sa signification, à son énergie, le seul qu'on puisse employer pour exprimer ce que l'on veut dire. Et un *mot seul* signifie un mot considéré numériquement, un mot qui n'est point accompagné d'autres mots.

Les deux sens sont bien marqués dans ces vers de Boileau :

Concluons qu'ici-bas le *seul* honneur solide,
C'est de prendre toujours la vérité pour guide,

D'accomplir tout le bien que le ciel nous inspire,
Et d'être juste enfin ; ce *mot seul* veut tout dire.

(*Satire sur le vrai et le faux honneur.*)

Dans l'édition in-12, faite en 1701, il y a : « Ce *seul mot* veut tout dire ; » c'est une faute, dit Brossette (un des commentateurs de Boileau), un sens tout différent, et qui est éloigné de la pensée du poëte ; car ce *seul mot* signifierait que ce *mot est le seul* qu'on puisse employer pour exprimer ce que l'on veut dire ; au lieu que ce *mot seul* signifie ce *mot tout seul*, et sans qu'on y ajoute autre chose, veut tout dire, et fait assez comprendre en quoi consiste le véritable honneur.

Même, placé avant ou après le substantif, présente aussi deux sens fort différents ; par exemple : *C'est la même vertu*, signifie cette vertu n'est pas autre chose que celle dont il vient d'être question ; au lieu que : *C'est la vertu même*, veut dire c'est la vertu par excellence, la vertu en quelque sorte personnifiée. (M. Auger, Commentaire sur Molière : *Don Garcie de Navarre*, acte IV, sc. 10. — *Dictionnaire critique de Féraud.*)

Seul ne s'emploie guère avec un adjectif de quantité. On ne dit pas : « J'ai été fort *seul*, beaucoup *seul* aujourd'hui, plus *seul* qu'hier. » M^{me} de Sévigné dit pourtant : « Je suis ici très *seule* ; » mais, comme le fait observer Féraud, on n'y regarde pas de si près dans une lettre. — L'adjectif *tout* fait cependant exception : « J'étais *tout seul*. »

SI. Cette conjonction conditionnelle, qui nous vient du latin, s'emploie quelquefois dans le sens d'une pure supposition : « Si je suis triste, si je suis gai, c'est que j'en ai sujet. » (Académie.) Quelquefois elle marque l'opposition : « Si l'un est vieux et faible, l'autre est jeune et fort. » Enfin on en fait un substantif, et on le joint souvent à *mais* employé de même : « Il a toujours un *si* ou un *mais* ; » c'est-à-dire, une objection, une restriction, etc. Voyez, page 976, dans quel cas ce mot s'élide.

A l'imitation du latin, on emploie aussi *que si* pour *si* au commencement d'une phrase ; mais pour cela il faut que quelque raisonnement ait déjà précédé. Cette locution serait une faute au commencement d'un morceau.

Aussi indique-t-elle presque toujours une objection : « *Que si* vous alléguez telle raison, je répondrai, etc. »

D'un autre côté, nous avons aussi emprunté aux Italiens leur adjectif affirmatif *si*, et nous en faisons un très grand usage dans le langage familier : « Vous dites que non et je dis que *si*. » — « Je gage que *si*. » — « Vous n'avez pas été là ? *Si*. » Cette locution vient sans doute du latin *sic*, qui répond à *oui*.

Il est à remarquer qu'il y a une différence dans la prononciation de ce mot : on le prononce long quand il est conjonction, et bref quand il est particule affirmative.

Dans ce dernier cas, on en fait usage pour plusieurs façons de parler familières, comme *si fait*, qui affirme le contraire de ce qu'un autre a dit ; *si pourtant*, qui signifie : cependant, quoi qu'on en puisse dire, quoi qu'il en puisse être. (Voyez Racine, *les Plaideurs*, acte I, sc. 7, et acte II, sc. 2 ; et le *Commentaire de La Harpe.*) Enfin, c'est dans un sens analogue que Molière a dit : « J'ai la tête plus grosse que le poing, et *si* elle n'est pas enflée. » (*Bourgeois Gentilhomme*, acte III, sc. 5.) Il a déjà été parlé de cette expression page 976.

Le mot *si* a encore d'autres acceptions qu'on trouvera facilement dans tous les dictionnaires. A. L.

SILENCIEUX, SE, adjectif. Il se dit aussi des choses et désigne souvent les lieux où l'on n'entend pas de bruit : « Bois *silencieux*, retraite *silencieuse*. » (Académie.)

O nuit *silencieuse* !

Prête ton ombre amie à sa course pieuse. (Michaud, *le Printemps d'un Proscrit.*)

SILLON se dit figurément, et surtout en poésie, pour exprimer la trace que laisse un vaisseau, un poisson qui fend l'eau, ou le trait qui suit, qui accompagne un corps lumineux.

La proue en longs sillons blanchit les flots amers. (Delille.)

Ils fendent de la mer les bruyants tourbillons,

Et la proue, en fuyant, laisse au loin ses sillons.

(Delille, traduction de l'*Eneïde*, livre III.)

SOC, SOCLE, substantifs masculins. Ces deux mots s'écrivent, comme on le voit, d'une manière différente, et ils ont chacun leur acception.

Soc est un instrument de fer qui fait partie d'une charrue, et qui sert à fendre et à renverser la terre quand on laboure : « Ce *soc* est usé, il faut le « reforger. »

Socle est un corps carré plus large que haut, et qui sert de base à toutes décorations d'architecture ; il se dit aussi d'un petit piédestal sur lequel on pose des vases, des statues, etc. « *Socle* de bois, *socle* de marbre. » (Trévoux et l'Académie.)

— On peut ajouter ici, pour l'analogie du son, SOCQUE, chaussure de bois et de cuir, qui s'adapte à la chaussure ordinaire et sert à mieux garantir les pieds de l'humidité. Ce mot indique aussi la chaussure des acteurs co-